



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

zones urbaines

Question écrite n° 22855

Texte de la question

M. Georges Ginesta attire l'attention de M. le ministre délégué auprès de la ministre de l'égalité des territoires et du logement, chargé de la ville, sur la récente note du Centre d'analyse stratégique (CAS) intitulée « Vieillesse et espace urbain. Comment la ville peut-elle accompagner le vieillissement en bonne santé des aînés ? ». Le CAS remarque que pour aider nos aînés à demeurer le plus longtemps possible résidant de leur domicile, une adaptation de l'espace urbain, au-delà de celle du logement, est indispensable. Dans cette perspective, il propose de promouvoir dans chaque ville un recensement des zones favorables au vieillissement et d'y concentrer les nécessaires opérations d'adaptation des logements. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui indiquer sa position sur cette question et les suites éventuelles qu'il entend donner à cette proposition du CAS.

Données clés

Auteur : [M. Georges Ginesta](#)

Circonscription : Var (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 22855

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : Ville

Ministère attributaire : Cohésion des territoires

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 avril 2013](#), page 3503

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)